



EXTRAIT DE PÉTITION

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 2 698 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT la politique de déplacement des usagères et des usagers du réseau de la santé et des services sociaux;

CONSIDÉRANT QUE cette politique vise, entre autres, à offrir une aide financière pour les citoyens et citoyennes devant se déplacer sur une distance de plus de 200 km pour recevoir des soins et services de santé;

CONSIDÉRANT QUE de nombreuses personnes de la Haute-Gaspésie doivent parcourir de longues distances, sans toutefois atteindre les 200 km requis pour recevoir l'indemnité;

CONSIDÉRANT QUE, par exemple, un résidant ou une résidente de Sainte-Anne-des-Monts secteur Tourelle qui doit se rendre au Centre hospitalier de Rimouski parcourt une distance de 194 km et n'a droit à aucun remboursement;

CONSIDÉRANT l'augmentation du prix de l'essence et de séjour, les personnes malades de tous âges qui doivent se rendre souvent à Rimouski voient leur détresse financière augmenter;

CONSIDÉRANT QUE l'accès aux soins et services de santé est un enjeu qui nous touche toutes et tous.

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec de réviser la politique de déplacement des usagères et des usagers en réduisant de façon significative la distance minimale admissible.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Stéphane Sainte-Croix
Député de Gaspé

30 mars 2023

Date de signature de l'extrait